



AVIS PUBLIC
DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné :

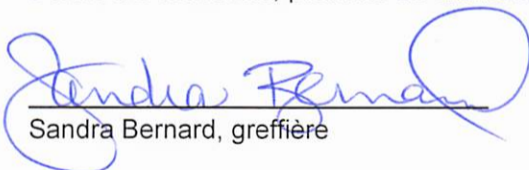
QUE le conseil municipal sera saisi de la nature et de l'effet de demandes de dérogation mineure, à sa séance du **mardi 22 avril 2025**, qui se tiendra à compter de **19h30, au 111, 107^e Rue, à Beauceville, province de Québec, G5X 2P9 (salle du conseil des maires de la MRC Beauce-Centre)**, soit :

Localisation de l'immeuble	Nature de la demande
Lot vacant numéro 5 284 201 (110 ^e Rue)	Autoriser que la façade la plus large de l'habitation ne soit pas parallèle à la rue adjacente, comme exigé.
Lot vacant numéro 6 603 283 (921, rue du Bocage)	Autoriser l'implantation d'un bâtiment principal à 46° par rapport à l'orientation de la rue adjacente, alors que la norme maximale est de 10°.
Lot vacant numéro 6 594 047 (204, 93 ^e Rue)	Autoriser la construction d'un garage attaché qui empiète dans la cour avant sur une profondeur de 2,59 mètres, sans empiéter dans la marge avant minimale, alors que la norme maximale est de 2 mètres.
Lot vacant numéro 6 594 048 (206, 93 ^e Rue)	Autoriser la construction d'un garage attaché qui empiète dans la cour avant sur une profondeur de 2,59 mètres, sans empiéter dans la marge avant minimale, alors que la norme maximale est de 2 mètres.

QUE dans le cas où le conseil déciderait d'accepter ces demandes de dérogation mineure, ces dernières ainsi approuvées par le conseil municipal seront réputées conformes aux règlements de la Ville.

QUE toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance du conseil qui aura lieu le 22 avril 2025.

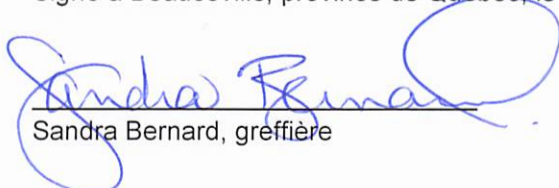
Donné à Beauceville, province de Québec, ce 2 avril 2025.


Sandra Bernard, greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Sandra Bernard, greffière de la Ville de Beauceville, certifie que j'ai affiché le présent avis public sur le babillard situé à l'entrée de l'hôtel de ville et sur le site internet de la Ville de Beauceville le 2 avril 2025.

Signé à Beauceville, province de Québec, le 2 avril 2025.


Sandra Bernard, greffière